

FLASH INFOS N° 84

Nos espaces verts

Les ESPACES VERTS de PSN représentent approximativement :

+ 1.8 ha de pelouses + 250 m de haies + 700 m de grillages
+ 9 km de bordures de trottoirs et caniveaux + 250 arbres
+ plus de 200 arbustes + 8 massifs de rosiers et plates-bandes

que nous nous efforçons de maintenir dans le meilleur état possible de propreté et d'esthétique.

Outre les entretiens réguliers effectués par notre prestataire, des travaux ponctuels ont été réalisés en 2019, notamment la réfection de l'espace entourant le transformateur ENEDIS allée des Soleils, la plantation de la plate-bande longeant le parking à l'entrée principale et le rabattage des massifs de noisetiers.

Sont prévus pour la fin de l'année 2019 : l'enlèvement de 10 poteaux en ciment de l'ancienne clôture qui existait entre PSN et le Club de Tennis, plus la réfection de la haie sur la petite parcelle de l'entrée principale ainsi que l'abattage d'un saule devenu beaucoup trop important sur la parcelle située rue Guitel. D'autres travaux d'élagage sont prévus en 2020.

A L'ATTENTION DE CHAQUE PROPRIETAIRE / LOCATAIRE :

Chaque propriétaire/locataire doit nettoyer « son » trottoir. Une largeur minimum d'un mètre – sur toute la hauteur – doit rester dégagée pour permettre le passage des piétons en toute sécurité. Aussi est-il recommandé de ne pas utiliser des espèces dont il est difficile de maîtriser la croissance à terme (thuyas, saules, bambous) pour créer une haie.

Les lampadaires doivent être dégagés de toute végétation pour être efficaces.

Les haies doivent être taillées régulièrement et les déchets suite à une taille ne doivent pas être abandonnés sur les parties communes. (nous venons de le voir récemment !!).

Les chiens doivent être tenus en laisse et ne pas divaguer sur les espaces verts communs ou bien les parties privatives (*quelques propriétaires n'ont pas encore compris !!!*).

Bien entendu les déjections animales sont interdites ou doivent être ramassées.

L'objectif de maintenir /améliorer nos ESPACES VERTS est double :

- 1 – permettre à chacun de vivre dans un environnement de QUALITE.***
- 2 – valoriser au mieux notre patrimoine.***

Beaucoup d'efforts ont déjà été faits dans ce domaine et nous en profitons pour remercier bien sincèrement ceux qui ont pu améliorer de manière très visible la tenue de leur parcelle. Il reste encore à faire etMERCI à tous pour votre coopération.

Marie-Odile AZAIS

Responsable « Espaces Verts » tél = 01 30 56 65 67

NB : PSN / MOA peut vous aider à trouver de l'aide pour l'entretien de votre parcelle si vous n'avez pas le temps de le faire ou bien si vous ne pouvez plus. Payer avec le CESU n'est pas trop onéreux.